## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## **COMMUNE DE LA BOISSIERE**

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 3 AVRIL 2014

**Présents**: Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGé, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Julie LABRY, Sébastien LAINé, Régis LOUBET, Baptiste LALFERT, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Sylvain SECONDY

Excusés: Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Daniel PRUNIER,

- 1. A l'unanimité, création des commissions communales et élection des membres qui acceptent leurs fonctions :
- vie du village : CROS, LAINÉ, CHAUSSAT, PEREIRA, AUGÉ, BOUDES, CHEYNET, COIGNARD, MARTINEZ-DUPUIS, SECONDY
- aménagement du territoire et environnement : CROS, LAINé, LOUBET, AUGé, BOUDES, LABRY, LALFERT, PERRET, PRUNIER
- voirie, réseaux, travaux divers : CROS, LOUBET, AUGé, LABRY, LALFERT, PERRET, PRUNIER
- finances: CROS, LAINé, CHAUSSAT, LOUBET, PEREIRA, COIGNARD, LALFERT
- communication : CROS, BOUDES, CHEYNET, COIGNARD, LABRY, MARTINEZ-DUPUIS, SECONDY
- personnel : CROS, LAINé, CHAUSSAT, LOUBET, PEREIRA
- 2. A l'unanimité, création de la commission extra-municipale « aménagement du territoire, environnement » composée de 9 membres élus (dont le maire), 3 membres de l'association La Boissière environnement, 3 membres du syndicat des propriétaires et chasseurs de La Boissière.
- 3. Élection des membres, qui acceptent leurs fonctions, de la commission extra-municipale « aménagement du territoire, environnement » : CROS, LAINÉ, LOUBET, AUGÉ, BOUDES, LABRY, LALFERT, PERRET, PRUNIER
- 4. A l'unanimité, création de la commission extra-municipale « vie du village » composée de 10 membres élus (dont le maire), 6 membres d'associations de la commune, 3 administrés nommés par le Maire (1 jeune, 1 adulte, 1 sénior).
- 5. Élection des membres, qui acceptent leurs fonctions, de la commission extra-municipale « vie du village » : CROS, LAINÉ, CHAUSSAT, PEREIRA, AUGÉ, BOUDES, CHEYNET, COIGNARD, MARTINEZ-DUPUIS, SECONDY
- 6. A l'unanimité, création de la commission extra-municipale « comité de lecture » composée de 3 membres élus (dont le maire), de l'agent administratif en charge de la médiathèque et de 8 membres nommés par le Maire.
- 7. Élection des membres, qui acceptent leurs fonctions, de la commission extra-municipale « comité de lecture » : CROS, CHAUSSAT, PERRET
- 8. A l'unanimité, décision de fixer à six le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (3 membres élus, 3 membres nommés)
- 9. Election des membres du centre communal d'action sociale : BOUDES, COIGNARD, CHEYNET (suppléants : CHAUSSAT, AUGé, SECONDY)
- 10. Election des membres de la commission d'appel d'offres : LOUBET, PERRET, PRUNIER (Suppléants : LALFERT, LABRY, AUGé)
- 11. Election des représentants de la commune au sein d'organismes d'extérieurs :
- Conseil d'école : TITLII AIRE : CHALISSAT SUPPLEANT : LAINÉ